

UN PARCOURS PROFESSIONNEL DES LA QUATRIEME POUR DES ELEVES EN DIFFICULTE

Académie de Nantes

Collège Trémolières
18 rue de Chenonceaux
BP 707
49307 CHOLET cedex

ZEP : non
Téléphone : 02 41 65 08 50
Fax 02 41 56 78 22
Mèl : ce.0491859E@ac-nantes.fr

Coordonnées des personnes référentes : Michel BAZANTAY, professeur de technologie, Thérèse DELESTRE, professeur de Lettres -Modernes

Classe(s) concernée(s) : classes de 4^{ème} et de 3^{ème}

Discipline(s) concernée(s) : toutes
Date de l'écrit : 2005

Axe académique : Valoriser la voir professionnelle : l'alternance en 4^{ème}/3^{ème}

Résumé

Ce "parcours professionnel" se présente comme une alternative à l'abandon en fin de 5^è et répond au besoin d'émancipation de certains jeunes alors qu'il n'a pas encore de projet professionnel bien abouti. Deux enseignants de lettres et de technologie construisent un parcours sur deux années pour aider à la remotivation, développer l'autonomie, le respect des contraintes sociales et professionnelles, consolider les acquis scolaires tout en construisant un projet professionnel réaliste. Effectif limité à 12 élèves répartis en 4^è dans 2 classes de 4^è générale et accueillis en 3^è dans une classe à profil. Par dérogation, ces élèves ne suivent pas l'enseignement de la 2^è langue vivante pour se consacrer aux activités du parcours.

Mots clés libres

Difficulté scolaire, découverte professionnelle, orientation, interdisciplinarité, diversification pédagogique

Mots-clés prédéfinis

Structures : collège :niveau 4^{ème}/3^{ème}
Dispositifs : Diversification pédagogique
Thèmes : Parcours
Champs disciplinaires : Interdisciplinarité

UN PARCOURS PROFESSIONNEL DES LA QUATRIEME POUR DES ELEVES EN DIFFICULTE

1. Présentation de l'établissement.

Le collège TREMOLIERES est un collège d'environ 25 ans implanté au cœur d'un quartier de CHOLET. Il abrite depuis de nombreuses années une SEGPA et encadre depuis 3 ans une « classe relais » implantée dans l'enceinte même de l'établissement depuis la dernière rentrée scolaire.

Le recrutement s'effectue principalement sur le quartier et sur 2 communes proches. L'effectif en cette année 2003 est d'environ 530 élèves dont 60 élèves de SEGPA.

Les enfants du quartier habitent majoritairement dans des appartements HLM, tandis que ceux provenant des communes avoisinantes habitent dans des pavillons de construction récente (lotissements). Il existe dans ce collège une certaine mixité sociale.

A l'image de l'habitat les catégories socioprofessionnelles représentées sont diverses. Une part importante de la population se situe dans une catégorie défavorisée. Les revenus des familles sont parmi les plus bas du département si l'on s'en réfère au taux de boursiers.

Le retard à l'entrée en classe de 6^{ème} se situe au même niveau que la moyenne départementale (21%), soit nettement inférieur aux moyennes académique et nationale. Le taux de redoublement, qui était traditionnellement très élevé dans le collège, en 6^{ème} (entre 12 et 16 %) a baissé fortement durant les quatre dernières années. Le redoublement d'un élève ayant déjà une année de retard a été pratiquement abandonné. Les taux de redoublement ont baissé pour chaque niveau : une prise de conscience récente s'est effectuée que tous les redoublements ne sont pas profitables et qu'ils ne peuvent être systématiques.

2. Contexte.

Lors de la préparation de la rentrée 2000, le constat est fait :

- En fin de 3^{ème}, un nombre important d'orientation en BEP est faite par défaut, sans réelle anticipation et sans construction d'un projet personnel par l'élève. Le choix de la formation est lié à de nombreux paramètres plus ou moins justifiés (proximité de l'établissement, coût, copinage éventuel...) alors que l'environnement professionnel est méconnu.
- En fin de 5^{ème}, un contingent d'élèves quittait chaque année le collège en direction d'un établissement privé de la région (maison familiale), le collège n'ayant pas de structure adaptée à leur proposer. Pour beaucoup d'élèves, la maison familiale représente l'opportunité de changer au moment où le jeune sent un besoin d'émancipation ; cependant il le fait souvent sans projet professionnel abouti et l'expérience peut se solder par un échec et une réorientation en CIPPA. Ce projet de "Parcours professionnel" au collège, se présente donc comme une alternative à la maison familiale sans pour cela, entraver le souhait d'un élève d'y accéder si un projet professionnel est affirmé.

Une équipe de 2 professeurs volontaires propose la mise en place d'un parcours sur 2 années.

L'équipe :

- Une enseignante de lettres ayant acquis des pratiques adaptées aux jeunes en difficulté, en CIPPA dans la ZEP du même bassin.

- Un enseignant de technologie ayant acquis des pratiques dans l'utilisation de l'outil informatique et apportant sa connaissance du monde de l'entreprise, (nombreux stages au cours de sa formation initiale en Génie Industriel et 7 ans de pratique en lycée technologique).

3. Profil des élèves.

- Elèves rencontrant d'importantes difficultés scolaires et (ou) pour lesquels le système classique semble inadapté.
- Elèves ayant un vécu familial difficile
- Elèves décrocheurs
- Elèves ayant perdu toute motivation personnelle.
- Elèves pour lesquels une seconde générale est irréaliste, et l'entrée dans la vie active est une solution à envisager rapidement par la voie de l'apprentissage notamment.
- Elèves ayant le plus souvent un retard d'une année minimum en classe de 5^{ème}.

Les élèves sont repérés par les professeurs principaux des classes de 5^{ème}, un professeur de l'équipe pédagogique ou par la conseillère psychologue.

Après une réunion d'informations, les élèves intéressés se présentent accompagnés ou non de leurs parents à un entretien avec les professeurs. Après un délai de réflexion, un **contrat** est établi entre l'élève, sa famille, les professeurs responsables et l'administration. L'accent est mis lors de cette dernière étape sur la nécessité pour l'élève d'être volontaire pour suivre ce parcours.

4. Objectifs de l'action.

Ces objectifs se sont peaufinés au fil des premières années de l'expérience et tous les efforts visent l'atteinte de ces objectifs : en fonction des élèves, cela se fait plus ou moins.

Il s'agit de redonner du sens à l'école pour nos élèves en grande difficulté pour leur permettre de trouver une solution d'orientation adaptée.

Aider à sortir d'une situation d'échec et à se motiver.

- Faire découvrir les points forts et amener les jeunes à remédier à leurs points faibles.
- Donner aux jeunes les moyens de s'impliquer et d'être reconnu socialement.
- Valoriser leurs efforts et leur réussite.

Amener les élèves à un savoir-faire et un savoir être permettant l'accès à un CAP ou un BEP.

- Développer l'autonomie dans les démarches d'insertion (démarches individuelles pour aller chercher des stages et souvent ils sont tous à même de le faire...)
- Développer le respect des contraintes sociales professionnelles : ponctualité, tenue ...
- Développer la connaissance du milieu de l'entreprise.

Aider à élaborer et à valider un projet personnel et professionnel réaliste.

- Faire émerger des centres d'intérêts, une orientation réaliste.
- Faire découvrir l'éventail des métiers et présenter les secteurs qui embauchent dans le Choletais (classeur de la mission locale).
- Confronter les jeunes à la réalité du ou des métiers choisis (stages).

Consolider les acquis scolaires, remédier aux lacunes et développer les connaissances.

Se réconcilier avec l'école en « apprenant autrement ».

5. Spécificité pédagogique du projet.

A - Modalités d'organisation des classes du "parcours professionnel"

L'**effectif** du parcours professionnel est limité à 12 élèves, tant en 4^{ème} qu'en 3^{ème}.

- En 4^{ème}, les élèves sont répartis sur 2 classes de 4^{ème} générale pour éviter la création d'une division spécifique sur 2 ans.
- Ensuite, c'est la 3^{ème} C qui accueille les "parcours professionnels"; son effectif est de 18/19 élèves alors que les autres 3^{ème} ont entre 26 et 29 élèves. Cette 3^{ème}C est donc une classe à profil.
Sont donc regroupés dans cette même classe des élèves de 3^{ème} générale et des élèves ayant émis le vœu, après deux années d'éducation à l'orientation, d'être orientés en Seconde Professionnelle.

Par dérogation, les élèves du parcours professionnel ne suivent pas l'enseignement de la **2^{ème} langue vivante**. Ce choix est lié à l'origine au souhait de l'équipe pédagogique de ne pas surcharger l'emploi du temps de ces enfants. L'horaire libéré est consacré aux activités du parcours.

B - Organisation pédagogique.

Horaire :

- 1H30 / semaine animée par les 2 professeurs en co-animation (cette co-animation est le résultat de 5 années d'analyse des besoins et de négociation !)
- 1H / semaine avec mise à disposition des moyens informatiques, sous la responsabilité d'un professeur ou d'un assistant d'éducation.

Stages :

- En classe de 4^{ème}, 3 stages de 1 semaine
- En classe de 3^{ème}, 3 stages de 2 semaines.

Activités pédagogiques dans la visée d'une meilleure connaissance de soi et d'une évolution du comportement pour intégrer le monde professionnel

- Jeux de rôle.
- Théâtre.
- Simulation d'entretien. (façons de se présenter, de donner une poignée de main, de prendre des initiatives ...)

Lieux de travail.

- Salles multimédia.
- CDI.
- Salle avec caméscope, TV, Vidéo projecteur.
- Salle aménagée selon les besoins pour casser le cadre habituel de l'école.

Un partenariat est mis en place avec

- La COPsy.
- L'assistant social.
- L'infirmière.
- Eurospace.
- L'ANPE.

C - Une pédagogie adaptée

Un binôme ou trinôme est mis en place pour la durée de l'année scolaire : Un élève de 3^{ème} générale sert de **correspondant** pour 1 ou 2 élève(s) du parcours professionnel en stage et lui transmet les informations, les cours, les documents.

Toute l'**équipe pédagogique** (professeurs volontaires) s'implique pour une interaction entre les différentes disciplines et acceptent de ralentir le rythme du programme pendant que les élèves sont en stage.

Les élèves s'impliquent dans les activités péri scolaires :

- Echanges de savoirs avec des personnes âgées (initiation de ces personnes à la maîtrise de l'outil informatique) dans le cadre d'un partenariat avec le Foyer Horizon ; les élèves se déplaçant au Foyer
- Peinture des restos du cœur : Réalisation d'un graph.
- Groupe animation pour la gestion de la cafétéria.
- Club contre le racisme : réalisation d'un film sur l'intégration.
- Monitorat : Des élèves de 3^{ème} viennent en aide aux élèves de 6^{ème} en difficulté sur le plan scolaire ou autre.
- Participation à un concours pour un festival de BD réalisé par l'ATSAC du lycée Europe à CHOLET.

Les élèves sont également responsabilisés le jour des portes ouvertes du collège où ils sont chargés d'accueillir les parents et de leur servir de guide pour la visite de l'établissement : cet accueil travaillé plus spécifiquement est évalué. Munis d'un badge qui les distingue, ces élèves doivent respecter les consignes d'accueil et de communication.

Des rencontres et des échanges avec des élèves de 3^{ème} C de l'année précédente sont organisés et encadrés par les enseignants.

En 2003-2004, la classe de 3^{ème} comprend 18 élèves : 8 sont issus de la classe de 4^{ème} "parcours professionnel" et 4 ont intégré cette option après avis des conseils de classe ; 6 autres élèves proviennent de 4^{ème} générales avec un profil spécifique : de la personnalité, un projet, pas d'absentéisme. Ces élèves qui ont gardé la LV2 peuvent à la fois postuler pour une 2^{nde} générale ou des écoles spécifiques (comme un LP de coiffure).

Pendant les stages, 6 élèves restent donc seuls avec les professeurs. Le **rythme de travail** est **différent** : les cours sont soit des révisions, soit des approfondissements.

Pour les élèves concernés par le parcours professionnel, les stages ont lieu 3 fois sur 2 semaines après détermination du projet professionnel. Si le patron souhaite intégrer cet élève en apprentissage, la durée du stage est prolongée jusqu'à 3 semaines avec une nouvelle convention de stage. Il existe un problème d'accueil dans les entreprises sur le plan de la disponibilité des personnels et sur celui de la formation : l'offre se raréfie en raison de la concurrence des sollicitations des entreprises. Les relations continues permettent des ajustements réciproques : on recherche la période la plus adaptée en échange d'un encadrement formateur.

Pendant que les élèves sont en stage les professeurs référents consacrent une première séance à une nécessaire concertation. Ensuite, il s'agit de faire les visites de stages dont le temps total dépasse largement les heures libérées. Il faut accepter de se rendre très disponible pour le suivi de ces stages mais c'est très intéressant.

Des fiches de suivi et d'évaluation accompagnent les élèves. Les critères évalués sont les suivants : ponctualité, respect des règles du savoir-vivre, intégration dans le milieu du travail, intérêt porté au stage, autres aspects....

6. Evaluation.

- En 2003-2004, à l'issue de la 4^{ème}, une majorité reste en 3^{ème} dans ce système spécifique soit 10 élèves. 1 part en apprentissage et 1 redoublera pour retrouver un parcours normal.
- En fin de 3^{ème}, une partie des élèves part en apprentissage (vente (filles), bâtiment, restauration-hôtellerie, paysagiste...).

- En fin d'année de 3^{ème}, les élèves de cette classe se présentent au brevet technologique et au Certificat de Formation Générale. En Français, 0,5 h est ajouté aux 4,5h pour la préparation du CFG. En mathématiques, histoire-géographie et en SVT, les programmes sont adaptés. La spécificité de ce CFG permet aux élèves d'être évalué par un entretien oral sur leur portefeuille de compétences donnant ainsi une chance aux élèves dysorthographiques d'obtenir un diplôme valorisant leur parcours.
- Le taux de réussite au brevet technologique se situe environ à 80%.

Un suivi des élèves pendant la première année d'apprentissage ou de BEP est assuré par les deux enseignants.

7. Témoignages.

Mme MALABRY – secrétariat d'administration

Un de vos élèves s'est montré beaucoup plus à l'aise dans sa façon de communiquer avec les adultes. Il était heureux d'avoir obtenu son brevet et une admission en lycée professionnel. J'ai senti un élève très épanoui.

M. COUTANT – Professeur principal

Il semble que ces élèves ont trouvés en grande majorité leur place dans le collège. En concrétisant au quotidien un projet d'orientation, cela les motive pour suivre les cours au collège. Ils y trouvent plus d'intérêt, plus de sens ...

Ils sont aussi dans l'ensemble bien intégré aux autres élèves.

Les parents de Romain (lettre suivante)

Madame Delestre,

Comme convenu lors de la rencontre parents professeurs du lundi 15 décembre 2003, je vous note par écrit mes sentiments à propos de la classe de 3^{ème} parcours professionnel.

- Romain se prend en charge et est plus autonome, il vient au collège avec plaisir et enthousiasme, ce qui n'était pas le cas l'an dernier. Il a fait des progrès d'investissement afin de réussir sa 3^{ème}.
- Il a effectué seul les démarches pour la recherche de son premier stage ; appel téléphonique, déplacement pour rencontrer le responsable de l'entreprise. Les cours de parcours professionnelles lui ont permis d'avoir confiance en lui et ceci est un grand progrès. Suite à son stage, il est certain de ne pas se tromper d'orientation professionnelle et ceci le conforte dans son choix.
- D'après ses propos, l'ambiance de la classe est agréable ; c'est la première année qu'il nous parle avec enthousiasme de ce que vous faites en cours ; il effectue avec plus de sérieux ses devoirs à la maison.

Nous sommes convaincu que cette classe lui convient et nous aurions dû l'inscrire dès la 4^{ème}, car Romain ne s'y retrouvait pas dans le système scolaire traditionnelle. Le fait de s'investir d'avantage dans son choix professionnelle lui convient tout à fait. Le bilan du premier trimestre est positif, et nous sommes satisfait que Madame Edouard nous ai proposé d'inscrire notre fils dans cette 3^{ème}, après en avoir parlé avec les professeurs et Romain en fin d'année scolaire 2003. Nous tenons également à vous remercier Madame Delestre, car Romain a repris goût à l'école et vous y êtes pour beaucoup.

